



## Projet d'internat du Collège Henri Gamala janvier 2014 – Juin 2017



**Introduction**  
**Projet**

**p 2**  
**p 3 à 6**

## Introduction

Cet établissement, comme tous ceux situés en zone rurale en Lozère a un effectif réduit: le collège compte 92 élèves à la rentrée 2013 (une division par niveau), 24 internes (un effectif parmi les plus élevés des dernières années), dont la majorité vient du Gard limitrophe.

Ceux-ci sont indispensables au fonctionnement du collège. Ce constat est aussi celui qui a servi de base à l'élaboration collective du projet d'établissement jusqu'en 2017, voté en CA le 5 décembre dernier. Le projet d'internat est donc de ce fait une déclinaison du projet d'établissement. En dépit de variations annuelles et d'éventuelles adaptations, il est destiné à couvrir la même période 2014-2017. Une politique de communication est menée sur le site du collège pour transformer les simples visiteurs du site en candidats à l'internat.

Présents toute la semaine, des activités spécifiques, reliées aux activités de l'établissement doivent être construites pour eux grâce au développement de partenariats, les mercredis après midis voire certaines soirées. Ces activités doivent être variées d'une année sur l'autre, afin d'inciter les internes à pérenniser leur présence sur plusieurs années. Elles sont destinées à devenir motrices pour l'établissement.

Les sixièmes sont représentés à hauteur égale avec les autres niveaux d'élèves (25% environ), ce qui nécessite de beaucoup les entourer, tant dans leur travail que dans leur quotidien mais aussi de gérer une grande hétérogénéité de maturité entre les élèves.

Deux nouveaux AED sont en charge, en alternance, de l'internat cette année : un garçon et une fille, en mesure d'instaurer des relations justes et saines avec les internes. Une AVSI présente dans l'établissement depuis 6 ans, formée à la vie scolaire par une ancienne MISE restée 20 ans dans l'établissement, est en mesure d'aider, sur son temps disponible, les nouveaux AED et CUI à se professionnaliser. Le travail du soir est encadré par l'ensemble des personnels de vie scolaire, ainsi que des professeurs, dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Dans le courant de l'année, les élèves seront amenés à changer de chambre en changeant simplement d'étage à l'internat. L'étage qu'ils occupent cette année est voué est devenir pendant un an un étage de salles de classe. Ils ne seront pas importunés en soirée par les travaux qui auront lieu en journée.

## Projet

### Les axes du projet sont les suivants :

- Travailler au bon relationnel entre les élèves internes, et à leur intégration au sein de l'établissement (axe1 projet d'établissement)
- Travailler au suivi sanitaire et social de certains de ces élèves (axe 1 projet d'établissement)
- Leur fournir des conditions de vie et de travail favorables aux internes (axes 1 et 2 du projet d'établissement)
- Leur proposer des activités élargissant leurs activités culturelles et sportives (axe 3 du projet d'établissement)
- Leur proposer des activités destinées à devenir motrices pour l'établissement, inscrites dans un territoire, permettant de découvrir le patrimoine historique et culturel local (axe 3 du projet d'établissement)

Projet internat Collège Henri Gamala Janvier 2014 - Juin 2017

Objectifs	Actions	Moyens	Evaluation
<p><b>Travailler au bon relationnel entre les élèves internes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer une charte annuelle de vie d'internat dans le premier mois, en début de permanence de travail               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser le premier mercredi une après –midi d'intégration</li> </ul> </li> <li>• Organiser l'élection des délégués d'internat dans le calendrier habituel</li> <li>• Organiser des réunions d'internat les mercredis en début après-midi ou en début de permanence de travail</li> <li>• Organiser des entretiens individuels en fonction des besoins, à l'initiative des CPE, infirmière, AED avec les élèves</li> <li>• Responsabiliser les 3èmes auprès des plus jeunes</li> <li>• Planifier des tours de rôle (ordre de passage aux douches...)</li> </ul>	<p>Elaboration collective sous la direction de la CPE</p> <p>Préparation de l'après-midi</p> <p>Respect du calendrier</p> <p>initiative CPE, AED, élèves</p> <p>initiative CPE, infirmière, AED, élèves</p> <p>leur demander de seconder les AED</p> <p>Formalisation de tableaux</p>	<p><b>Réalisation des actions programmées</b></p> <p><b>Nb de sanctions concernant les internes dans leurs relations</b></p>
<p><b>Travailler à leur intégration au sein de l'établissement</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désigner des familles référentes sur place, en partenariat avec l'association de parents d'élèves               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Stimuler leur participation aux instances représentatives de l'établissement</li> </ul> </li> </ul>	<p>partenariat avec l'association de parents d'élèves</p> <p>Sensibilisation à la fonction de délégués</p>	<p><b>Nb de familles référentes</b></p> <p><b>Nb d'élus</b></p>

Projet internat Collège Henri Gamala Janvier 2014 - Juin 2017

<p><b>Travailler au suivi sanitaire et social de ces élèves</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir une cellule de veille tous les 15 jours</li> <li>• Réunir et se concerter avec les éducateurs, parents, psychologues des élèves</li> <li>• Obtenir la mise en œuvre de suivis psychologiques et d'aides financières</li> </ul>	<p>Convocations, échanges téléphoniques</p> <p>Idem</p> <p>idem</p>	<p><b>Nombre de cellules de veille, de réunions de prises en charge (élèves et parents)</b></p>
<p><b>Fournir des conditions de travail favorables aux internes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre une fiche de méthode de travail accompagnée en début d'année, fournie quotidiennement aux élèves, signée en fin de semaine par les parents et ramenée le lundi             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre un soutien individualisé                 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrir le CDI jusqu'à 19h00</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>Élaboration de la fiche, photocopie et distribution de la fiche quotidiennement</p> <p>Accompagnement éducatif</p> <p>Ouverture par la doc-CPE</p>	<p><b>Taux de retour des fiches</b></p> <p><b>Amélioration des résultats scolaires</b></p>
<p><b>Fournir des conditions de vie favorables aux internes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux élèves d'accéder à des sites internet de loisirs après le travail</li> <li>• Leur permettre de personnaliser les chambres</li> <li>• Prendre en compte leurs demandes sur les activités du mercredi après-midi             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer les mercredis après-midi à la rivière</li> <li>• Continuer les mercredis après-midi farniente</li> <li>• Développer les loisirs créatifs et de détente (décorations de Noël, après midi gaufres...)                 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer la soirée télé du jeudi soir</li> <li>• Continuer de célébrer les anniversaires</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Instaurer une soirée musicale de fin d'année civile             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer les repas produits sur place avec des produits locaux</li> </ul> </li> <li>• Développer le loto au foyer des personnes âgées tous</li> </ul>	<p>demande d'autorisation préalable.</p> <p>Impression d'images à colorier</p> <p>Concertation lors des permanences</p> <p>Utilisation de matériel déjà acquis</p>	<p><b>Baisse de l'absentéisme des élèves recrutés pour cette raison</b></p>

<p><b>Leur proposer des activités élargissant leurs activités culturelles et sportives (1 fois par mois)</b></p>	<p>les 15 jours sur la base du volontariat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer un partenariat avec le foyer des personnes âgées en cours d'élaboration (participation aux jardins thérapeutiques, échanges sur le temps jadis en Cévennes...)</li> </ul>	<p>Douche des élèves après le repas</p> <p>Gâteau fait par le cuisinier</p> <p>Logiciel élève, matériel surveillante</p> <p>Décision du Conseil d'administration</p> <p>Convention signée en novembre 2013</p> <p>Rencontres avec la directrice du foyer</p> <p>Budget établissement : 200€ Subventions CEL : 1265€ en 2013 Subventions CEEL : 200€ Subventions FSE : en fonction de la demande</p>	<p><b>Satisfaction exprimée dans les articles écrits par les internes pour le site internet</b></p>
<p><b>Leur proposer des activités destinées à devenir motrices pour l'établissement, inscrites dans un territoire permettant de découvrir le patrimoine historique et culturel local</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer les sorties patinoire, piscine, randonnées</li> <li>• Continuer les sorties lasergame, graffiti, cinéma, bowling, Scène nationale du Cratère...</li> <li>• Développer le partenariat avec le Parc National des Cévennes proposant des activités sur 4 ans, complémentaires au collège (voir annexe 1 ), avec fourniture de moyens documentaires, humains ou mise en relation avec des partenaires complémentaires au PNC</li> </ul>	<p>Signature du partenariat prévue pour le troisième trimestre de l'année scolaire</p>	<p><b>Satisfaction exprimée dans les articles écrits par les internes pour le site internet</b></p>

